



FERC SUP CGT



SUD Education
SUD Recherche EPST

COMUE NON !!!!

***Communiqué des syndicats CGT, FO et Sud de l'UPS
Le report du vote au 7 juillet n'y change rien, avec une COMUE,
il y a toujours danger pour les personnels !***

Malgré l'avis exprimé en assemblée générale des personnels de la FSI le 16 juin qui demande un moratoire, malgré l'avis du CHSCT du 16 également sur la même position, malgré la teneur des débats du dernier CTE du 23 juin qui exprimait une majorité pour le NON ou le moratoire, le président de l'UPS a décidé de maintenir un vote avant les vacances sur les statuts de la COMUE afin d'intégrer l'UPS comme membre à part entière de ce regroupement.

*Nous ne sommes pas dupes des propos « rassurants » tenus par la Présidence.
Nous ne sommes en rien rassurés !*

En effet,

- Les statuts montrent (compétences propres de la COMUE, compétences partagées...) qu'il y a bien transfert vers la COMUE de compétences qui relevaient précédemment de notre université !*
- Or une fois l'UPS intégrée comme membre à part entière de la COMUE, les statuts sont clairs, il n'y aura plus possibilité d'en sortir !*
- Concernant nos demandes de garanties pour les personnels et les formations, aucune réponse ne nous rassure puisque justement les compétences seraient alors du ressort ... de la COMUE !*

Ainsi, le Président de Toulouse 2 (Mirail) annonce déjà, dans un courrier à l'ensemble des personnels, que des personnels des établissements seront « recrutés » ou « mutés » à la COMUE !

*De même à Paris-Sorbonne-Cité, après des propos rassurants, à peine la COMUE adoptée, on apprend que le nouveau "contrat de site" des universités regroupées prévoit le **transfert de 74 postes à la COMUE** ! De même, dans toutes les villes universitaires ayant subi des regroupements (fusion ou COMUE), les conséquences n'ont pas tardé: transfert de personnels, mutualisations de services, acquis locaux des personnels en matière d'horaires-congés remis en cause, etc !*

Nous restons donc opposés au projet de COMUE et à tout vote entérinant le rattachement de l'UPS à une future COMUE :

- Ce projet n'est guidé par aucun souci d'améliorer les conditions de travail ou l'offre de formation ;*
- au contraire il s'inscrit dans la continuité de la politique d'austérité et de la casse du service public d'enseignement supérieur et de recherche ;*
- il serait donc lourd de conséquences néfastes tant pour les personnels que pour les étudiants.*

De son côté, le CNESER s'est prononcé pour un moratoire de tous les projets de regroupements d'universités.

Il est encore temps, le projet peut encore être empêché !

Nous invitons donc tous les syndicats de l'UPS et tous les représentants du personnel à ne pas voter ces projets de statuts et à se prononcer contre la COMUE.

Il y va des conditions de travail de tous les personnels !

Il y va du service public universitaire de demain !

Toulouse le 3 juillet 2014